

Le 13 décembre 2024



MATIÈRES LAITIÈRES

Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.



DANS CE NUMÉRO

Autour de la table du conseil d'administration

Mise à jour du marché

Système de portail des producteurs MPS

Et plus ...

AGA du PLNB 2024

Les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick de toute la province se sont réunis du 3 au 5 décembre au Delta Fredericton pour examiner les événements de la dernière année et se préparer aux défis de l'année prochaine. Les 162 exploitations laitières du Nouveau-Brunswick livrent actuellement 440 000 litres par jour, ce qui génère quelque 159 millions de dollars par année en recettes monétaires agricoles.

Les participants ont eu l'occasion d'entendre des conférenciers donner un aperçu de la façon de gérer la santé mentale, d'améliorer les pratiques de production laitière, d'accroître la durabilité, de la façon dont les tendances du marché devraient affecter leurs activités à l'avenir et des efforts nationaux pour élargir les marchés des produits laitiers du Canada à l'échelle internationale.

Le rapport annuel donne un aperçu des activités de commercialisation du lait et des initiatives stratégiques de l'année précédente, un résumé de ces initiatives est disponible à la page 7 du rapport.

Mercredi soir, plus de 175 personnes étaient présentes pour le banquet et l'événement social où l'honorable Pat Finnigan, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, a profité de l'occasion pour remercier l'industrie laitière de sa contribution à l'économie du Nouveau-Brunswick.

PRIX MOYEN NOVEMBRE 2024	DATE LIMITE DE LA BOURSE DE CRÉDITS	DATE LIMITE DE LA BOURSE DE QUOTAS:
\$107,46/hl or \$23,87/ kg de MG MG 4,5003 kg/hl, Prot. 3,4141 kg/hl LAS 5,8523 kg/hl	16h00 le 17 decembre 2024 SVP soumettez vos offres sur le portail PLNB— www.nbmilk.org	16h00 le 2 janvier 2025 Veuillez envoyer vos mises ou offres par courriel au quota@nbmilk.org

PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud <i>Directeur général</i>	Ext. 22
Ashley Baskin <i>Analyste des politique</i>	Ext. 23
Veronica McEwen <i>Transports</i>	Ext. 24
Luke Chase <i>Services aux producteurs</i>	Ext. 25
Delaney Lewis <i>Commis de bureau</i>	Ext. 26
Katie Bleakney <i>Coordonnateur promotion</i>	Ext. 27
Natasha McKillop <i>proAction</i>	Ext. 28

CONSEIL D'AMINISTRATION

Wietze Dykstra <i>Président</i>	506-325-8192
Gilbert Matheson <i>1er Vice</i>	506-434-2357
Becky Perry <i>2ième vice</i>	506-435-0651
Denis Cyr <i>Nord-ouest</i>	506-426-0788
George Wesselius <i>Moncton</i>	506-227-0463
John Schuttenbeld <i>Fredericton</i>	506-461-9254
John Best <i>Woodstock</i>	506-425-0765
Mike Bouma <i>Nord-est</i>	506-547-5843
Paul Gaunce <i>Itinérant</i>	506-650-9595

MISSION PLNB

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil
d'administration du PLNB
janvier 7, 2025

Au total, 34 fermes laitières ont été reconnues pour leurs excellents résultats en matière de qualité du lait et reconnues pour leurs efforts par leurs pairs. Un résumé de ces lauréats de prix de qualité se trouve dans le rapport annuel.

L'honorable ministre Pat Finnigan s'est tenu aux côtés du président du PLNB, Wietze Dykstra, pour féliciter le producteur de l'année, la Ferme Laitière Poupe Ltée. Dykstra Farms Knowlesville a été honoré par le prix du meilleur CBI, tandis que McCarthy Farms a reçu le prix du meilleur CSS.

Mise à jour du marché

La CCL publie une mise à jour mensuelle du marché sur le côté public de son site Web.

Vue d'ensemble :

- Les prévisions des besoins totaux montrent une croissance moyenne comprise entre 1,6 % et 2,8 % pour la période de janvier à décembre 2024.
- Les exigences totales pour les 12 mois se terminant en octobre 2024 étaient de 2,15 % supérieures à celles des 12 mois précédents.
- Par rapport à septembre 2024, la consommation apparente a augmenté pour tous les produits, mais plus particulièrement pour le fromage et la crème à 5,7% et 5,2% respectivement et par rapport aux 12 mois se terminant en septembre 2024, nous constatons des augmentations dans tous les produits.
- Le quota total de P5 a augmenté de 0,8 % de septembre 2024 à octobre 2024 et a augmenté de 1,8 % pour la période de 12 mois se terminant en octobre 2024.
- La production de P10 a augmenté de 2,58% en septembre par rapport à août 2024. Cela représente un taux de 1,55 % pour les 12 mois se terminant en septembre 2024 comparativement aux 12 mois se terminant en septembre 2023.
- Les stocks de beurre ont diminué en octobre 2024 de 2 558 tonnes pour s'atteindre à 30 975 tonnes. Les stocks de beurre en décembre devraient se situer entre 31 348 et 33 969.

Pour consulter les rapports, suivez le lien ci-dessous :

<https://www.cdc-ccl.ca/en/2024-market-updates>



Système de portail des producteurs MPS

Le tout nouveau système de portail des producteurs MPS est présentement ouvert à tous les producteurs pour qu'ils puissent se connecter et commencer à créer leurs comptes d'utilisateurs. Actuellement, seuls les documents historiques, les informations de ramassage, les informations sur les composants et la qualité sont disponibles. Entre-temps, la bourse de crédits continuera d'être sur le présent portail des producteurs, mais dans les mois à venir, davantage d'informations et de sections du portail des producteurs MPS seront ouvertes aux producteurs, y compris la bourse de crédits, la bourse de quota et la section de visualisation pour les estimations et les prévisions de production, et notre portail actuel des producteurs ne sera plus utilisé.

Veillez envoyer un courriel à : luke.chase@nbmilk.org pour demander le lien du site pour vous enregistrer, veuillez inclure le nom du titulaire principal du compte (doit être un représentant commercial enregistré auprès du PLNB) et confirmer l'e-mail à lequel l'inscription doit être envoyée. Cet utilisateur sera responsable de la configuration de tous les autres comptes d'utilisateurs supplémentaires sous votre numéro de producteur

Programme Producteurs débutants

Les personnes intéressées doivent soumettre leur plan d'affaires de 5 ans et leurs frais de demande non remboursables de 100 \$ à l'Office du PLNB au plus tard le 20 janvier 2025. Le plan d'affaires doit comprendre les éléments suivants : des états des résultats pro forma, des états des flux de trésorerie et des bilans pour deux ans ; suffisamment de détails sur la structure de propriété et la gouvernance de l'entreprise ; une description de l'entreprise laitière proposée ; l'éducation acquise par le ou les candidats ; et l'expérience agricole du demandeur. Les demandeurs sont également tenus de fournir une lettre signée par tous leurs prêteurs indiquant qu'ils ont vu et examiné le plan d'affaires et qu'ils acceptent de fournir le financement stipulé dans le plan.

HORAIRE DES FÊTES

Le RPC sera fermé les 24, 25 et 26 décembre et reprendra ses services par la suite. Il y aura donc moins de bactéries et de résultats de composants au cours de cette semaine.

Le laboratoire Lactanet sera fermés les 25 et 26 décembre et le 1er janvier. Les laboratoires de qualité seront fermés du 23 au 27 décembre.

BÉNÉFICES COOPERATORS

Changements de taux à compter du 1er décembre 2024.

En raison de l'augmentation des coûts des médicaments et des services dentaires, Co-operators a jugé nécessaire d'augmenter les tarifs. Il y a deux ans, nous avons été en mesure de réduire vos taux, mais, malheureusement, nous devons les augmenter cette fois-ci. La famille coûte 369,74 \$ par mois. Un seul coût 140,94 \$ par mois. S'il vous plaît appelez-nous ou envoyez-nous un courriel pour toute question.

Emily Murphy 506-850-1643

emily.murphy@gotoinsure.ca

David Scott 506-458-1220

David.scott@gotoinsure.ca

CALENDRIER LACTANET

Vous cherchez un calendrier Lactanet ? Veuillez communiquer avec le bureau au 506-432-4330 ou avec votre coordonnateur proAction au 902-890-8348 pour obtenir le vôtre dès aujourd'hui !

ACHETER ET VENDRE

S'il vous plaît envoyer vos petites annonces à nbmilk@nbmilk.org

Message P5 - Hausse du quota en décembre

Le premier objectif des offices de mise en marché des provinces de P5 est de suivre de près l'évolution des marchés et de répondre à la demande de manière optimale. Les offices de mise en marché vont continuer à s'adapter aux signaux pour réagir à tout changement des marchés, lorsque requis.

Afin de maintenir le niveau de production requis pour répondre à la demande actuelle et anticipée en 2025, les offices de mise en marché des provinces du P5 ont convenu d'émettre 1 % de quota cessible à tous les producteurs le 1er décembre 2024.

Année 2 de la compensation de l'ACEUM

La Commission canadienne du lait (CCL) tend la main aux offices provinciaux du lait pour obtenir l'information sur les producteurs dont ils ont besoin pour compléter la 2e ronde de compensation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) de 1,2 milliard de dollars réparti sur 6 ans comme suit:

1. 300 M\$ pour l'exercice 2023-2024 – Terminé
2. 250 M\$ pour l'exercice 2024 - 2025 - Exercice en cours
3. 250 M\$ pour l'exercice 2025-2026
4. 150 M\$ pour l'exercice 2026-2027
5. 150 M\$ pour l'exercice 2027-2028
6. 100 M\$ pour l'exercice 2028-2029

Les producteurs laitiers canadiens qui détenaient un quota quotidien au 31 août 2024 seront admissibles à leur proportion de la compensation par rapport au quota quotidien national. La CCL a demandé aux offices provinciaux de fournir ces données d'ici le 16 octobre dans le but de valider les données, de créer, d'imprimer et d'envoyer des lettres à chaque producteur expliquant le processus de demande qui sera semblable à ceux des années précédentes.

Les producteurs devront compléter leur soumission avant le 31 mars 2025 utilisant l'information qu'ils obtiendront dans leur lettre de la CCL.

Projet de loi C-282

Le 6 novembre, un amendement a été introduit dans le projet de loi C-282 (gestion de l'offre), annulant de facto le projet de loi. Cet amendement a été approuvé par le Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international, rendant le projet de loi C-282 inapplicable aux accords commerciaux existants ou en cours de négociation.

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) et les autres secteurs soumis à la gestion de l'offre s'opposent résolument à cet amendement, qui contredit l'intention du projet de loi. Les sénateurs voteront prochainement pour approuver ou rejeter l'amendement. C'est le moment de faire entendre notre voix.

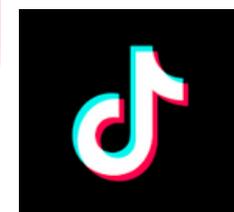
Invitez les sénateurs à soutenir le projet de loi C-282 dans sa version originale en vous rendant sur SupportSupplyManagement.ca et en complétant le formulaire simplifié.



Le scoop des médias sociaux



Les gens du Nouveau-Brunswick adorent voir des photos et des vidéos de fermes laitières locales. Votre ferme a-t-elle des comptes de médias sociaux ? Nous serions ravis de vous suivre et de partager vos messages incroyables sur PLNB social ! Veuillez envoyer les informations de votre compte social agricole à Michelle Kempton par SMS au 902-877-9355 ou par courriel à michelle.kempton@dfc-plc.ca



Retrouvez les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick sur Facebook et Instagram pour voir comment nous montrons notre engagement envers nos consommateurs!



AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRINCIPALES DISCUSSIONS ET MOTIONS :

- Approbation des procès-verbaux : Celui du 29 et 30 octobre 2024 ainsi que le procès-verbal du vote par courriel du 22 novembre 2024 ont été approuvés.
- Prochaines réunions: Celles du 7 janvier ainsi que les 27 et 28 janvier seront en personne.
- Remboursement de l'excédent des opérations de la CCL au N.-B. de 2 208 \$ par le biais du prix moyen provincial en décembre 2024.
- Politique de dépenses du conseil d'administration et du personnel : Politique de dépenses révisée et approuvée pour les administrateurs et le personnel.
- Examen de l'arrêté des transferts de quota : Approbation de conserver le numéro de producteurs ainsi que l'historique de la ferme lors d'un transfert. Approbation de la mise en œuvre d'une politique de retenue de \$1,000 par kilos de quotas pour les producteurs qui offrent de vendre leurs quotas sous le seuil de 10 kg.
- Lettre d'enquête du PLC : Décision d'envoyer une lettre au PLC au sujet des stratégies de financement.
- Accord de promotion : Acceptation de la recommandation du comité de promotion du PLNB d'approuver l'accord de services régionaux du PLC pour l'année 2025.

PARTICIPATION

Tous les administrateurs étaient présents

DATE

2, 3 et 5 décembre 2024,
Fredericton, NB

PRÉSENTATIONS

NBCP : Kara Chisolm et Trevor Welch ont participé à une discussion concernant le projet de loi C-282.

Finances : Sharon Beasley a présenté des rapports financiers, incluant des politiques de dépenses révisées et des états financiers audités.

Rapport sur le transport: Analyse du transfert éventuel du contrat de service de transport du lait d'Agropur à Kings Co Transport.

Séance de brainstorming PLQ : Les directeurs du PLNB qui ont participé à cette séance ont informé le conseil des discussions du PLQ de l'enquête concernant la révision de la politique de quotas du P5, y compris le souhait des délégués du PLQ d'explorer un bourse de crédits.

- Sélection de l'exécutif du PLNB: Les administrateurs ont fait le choix annuel de l'exécutif et Wietze Dykstra demeure Président pour 2025 et Gilbert Matheson le 1er Vice et Becky Perry la 2e Vice.

AUTRES SUJETS ABORDÉS

Mise en œuvre du plan stratégique, incluant l'exemple du « changement de politique en sept étapes ».
Tâches et responsabilités assignées à l'AGA 2024.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2) Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//>

LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel dairy.rpc@rpc.ca Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licenciés pour évaluer le lait. Ils ne refusent pas de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeter et de corriger le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.

Programme de leadership laitier

On demande aux producteurs laitiers de soumettre leur nom s'ils souhaitent participer au programme de mentorat en leadership laitier du PLNB. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs noms et une courte biographie au bureau des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick par courriel (stevem@nbmilk.org) au plus tard le 31 janvier 2025. Le programme de leadership aura lieu en mars 2025 et se poursuivra jusqu'en mars 2026 pendant cette période, les personnes sélectionnées auront l'occasion d'assister à un certain nombre de réunions du conseil d'administration du PLNB ainsi qu'à plusieurs réunions nationales, y compris la conférence sur les politiques des PLC de février 2026 et le Comité canadien de gestion de l'approvisionnement en lait. Les personnes sélectionnées verront leurs frais de déplacement, de chambre et de repas couverts pour assister aux réunions.

BESOIN D'IDENTIFIANTS TRACÉLAITIER ?

Comment puis-je obtenir mes identifiants TracéLaitier avec la grève du courrier en cours ?

Veillez appeler ou envoyer un courriel à TracéLaitier pour commander des identifiants et discuter des options d'expédition. Les exigences du programme en matière d'étiquetage et de déclaration des événements TracéLaitier doivent encore être respectées pendant l'interruption.

Heures d'ouverture du soutien de TracéLaitier :
Du lundi au vendredi (HNE) : 8 h 00 à 17 h 00
Téléphone : 1-866-55-TRACE OU 1-866-558-7223
Courriel : info@TraceLaitier.ca

proAction

GRÈVE CHEZ POSTES CANADA

Quelle incidence la grève chez Postes Canada aura-t-elle sur le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) de 2024-2025?

Incidence pour ceux et celles qui n'ont pas encore reçu leur lettre
Les lettres pour l'édition 2024-2025 du PPDPL ont été envoyées par le poste le 12 novembre 2024. Si vous n'avez pas reçu votre lettre avant le début de la grève, il y aura un retard à prévoir.

Vous pouvez tout de même trouver tous les renseignements du programme en ligne à la page suivante : [Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers : Étape 1. Ce qu'offre ce programme - agriculture.canada.ca](#)

Vous pouvez également trouver une copie du dépliant en ligne à la page suivante : <https://application.cdc-ccl.gc.ca/ddpp-ppdpl/Live/pages/fr/login.php?lang=fr>

Pour les participants qui étaient admissibles l'an dernier :

Vous pouvez utiliser la lettre que vous avez reçue l'an dernier pour retrouver votre numéro d'identification de participant, votre numéro de vérification anti-hameçonnage et votre clé de signature.

Pour ceux et celles qui n'ont plus leur lettre ou qui n'étaient pas admissibles l'an dernier :

Vous avez jusqu'au 31 mars 2025 pour vous inscrire. Nous avons espoir que la grève se terminera rapidement et que la livraison des lettres reprendra bientôt.

Nous ne croyons pas que la grève durera longtemps, mais si elle devait perdurer, nous vous enverrons d'autres instructions.

Puis-je demander une copie numérique de ma lettre et du dépliant?

Pas pour le moment. Les renseignements que contient la lettre sont confidentiels et doivent être envoyés d'une façon sûre. Cette option sera étudiée si la grève perdure.

Incidence sur l'inscription et le paiement

Inscription :

Si vous avez procédé à votre inscription en ligne, il n'y a aucun impact. Votre inscription sera traitée.

Si vous avez envoyé votre formulaire papier par télécopieur, il n'y a aucun impact. Votre inscription sera traitée.

Si vous avez envoyé votre formulaire papier par la poste, la réception du formulaire sera retardée. Cette situation n'aura aucun effet sur votre admissibilité, car toutes les lettres postées à la CCL avant le 31 mars 2025 seront acceptées et traitées en vue d'un paiement.

Si vous avez envoyé votre formulaire d'inscription par la poste, mais que vous préféreriez vous inscrire en ligne, vous en avez encore le temps.

Si vous souhaitez vous inscrire par courrier, mais que vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez envoyer votre formulaire d'inscription par l'une des autres options de messagerie. Il peut y avoir des frais supplémentaires.

Paiements :

Si vous avez choisi le paiement par dépôt direct lors de votre inscription, il n'y a pas d'impact. Cependant, si vous souhaitez recevoir un paiement par chèque, il pourrait y avoir un retard.

Nous encourageons tous les participants à choisir de recevoir leur paiement par dépôt direct.

Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers et Postes Canada

Pour toute assistance ou question concernant le DDPP, veuillez contacter la CCL par e-mail ou par téléphone.
Courriel : info.direct.p@cdc-ccl.gc.ca
Téléphone : 1-866-367-8506

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Novembre 2024**

Bourse de quota pour Decembre, 2024							
Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$24,000.00		.5	.5	484.6	485.1	485.1	
TOTALS	1	.5				485.1	36

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

.5 of 485.1 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

.5 des 485.1 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

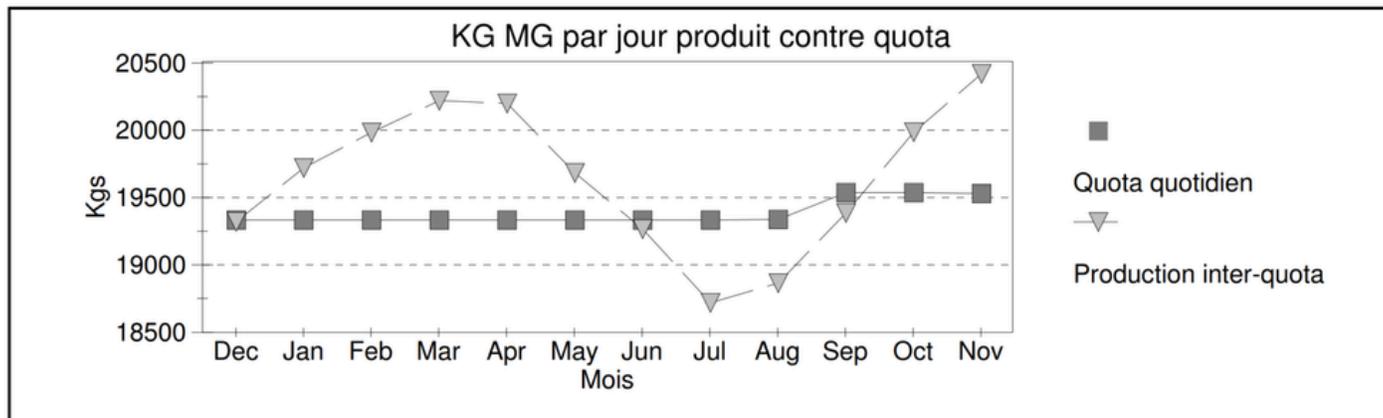
There was a total of .5 kgs offered for sale and total bids to purchase of 485.1 kgs.

Il y avait un total de .5 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 485.1kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Jeudi le 2 Janvier, 2025

Les résultats seront disponibles Mardi le 7 Janvier, 2025

Mois	Dec	Nov	Oct	Sept	Aout	Jul	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$0	\$24,000	\$0	\$24,000
Kilo sur l'échange	.5	.5	3.6	.0	2.0	.0	1.7
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	29.5	133.0	27.1



COIN QUOTA

Les soumissions et les offres à la bourse de quota:

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

Politique sur les quotas minimums

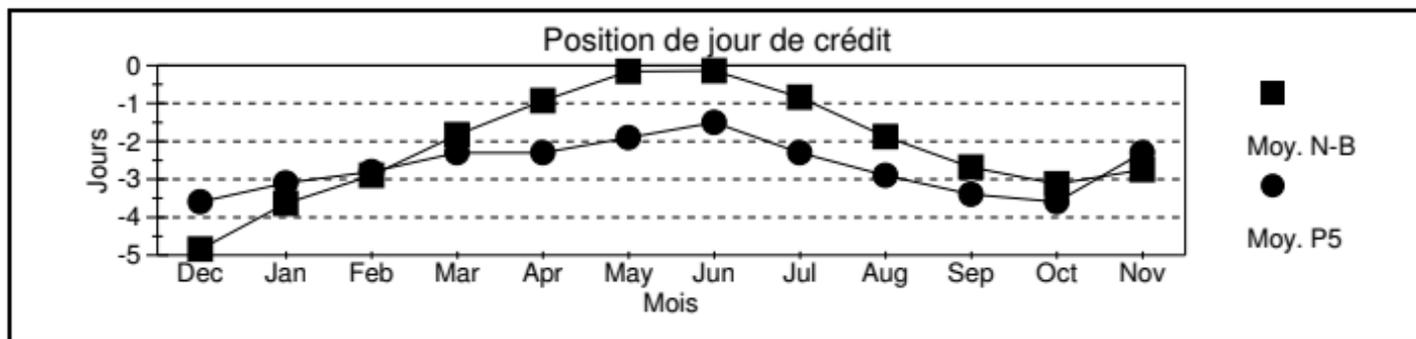
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.

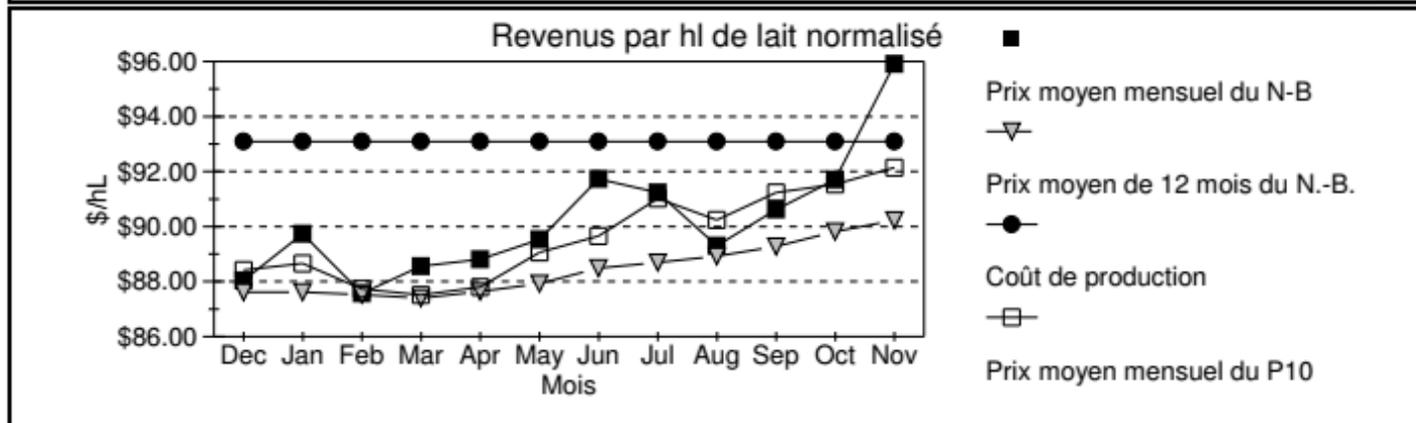
ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

Credits



Mois	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov
Jours incitatifs émis.	0.07	0.07	1.06	1.07	1.06	0.18	0.18	0.11	2.18	3.17	3.17	2.17	
Jours incitatifs utilisés	0.07	0.07	0.67	0.71	0.72	0.13	0.16	0.11	0.83	1.26	1.64	1.39	
Jours au-de-dessus du quota	0.00	0.02	0.13	0.00	0.19	0.12	0.07	0.02	0.01	0.00	0.00	0.00	
Jours perdus	-0.71	-0.57	-0.31	-0.26	-0.28	-0.20	-0.18	-0.23	-0.36	-0.48	-0.30	-0.24	
Jours échangés	0.92	1.02	1.17	1.61	1.28	1.24	1.15	1.02	0.72	0.64	1.19	1.18	
Prix de vente de la BC	\$1.50	\$5.00	\$8.01	\$9.14	\$12.00	\$13.50	\$12.50	\$11.00	\$5.00	\$2.76	\$4.00	\$6.00	



Mois	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov
SNG ratio du marché \$/kg	\$1.83	\$1.86	\$1.88	\$1.83	\$1.78	\$1.76	\$1.84	\$1.88	\$1.94	\$2.05	\$2.20	\$2.32	

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

COIN CRÉDIT

La bourse de crédits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Bourse de crédits NOVEMBRE 2024 6,00\$/ KG

22 968 of 23 961 kgs demandé ont été vendu

Les producteurs qui dépassent 0 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que 0 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilo admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au www.nb milk.org

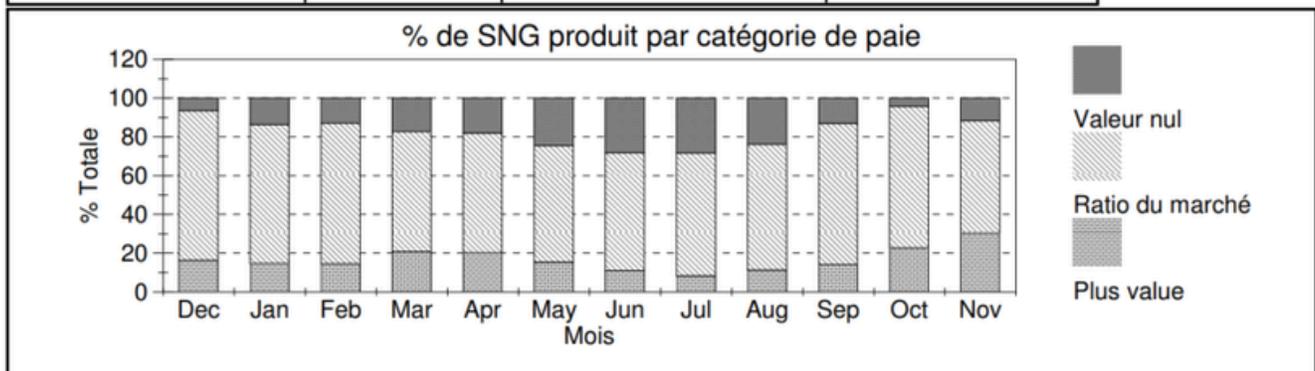
Pool domestique du N.-B.									
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Novembre 2024	5	-\$2.7333	(\$15)	4	-\$1.9114	(\$8)	8	-\$0.3920	(\$3)
Année laitière	10,681	-\$2.7327	(\$29,187)	7,865	-\$1.9107	(\$15,027)	14,070	-\$0.3917	(\$5,511)
SNG > 2.20									
Novembre 2024				1,158	\$0.0000	\$0	2,071	\$0.0000	\$0
Année laitière				26,954	\$0.0000	\$0	49,898	\$0.0000	\$0
SNG 2.00<>2.20									
Novembre 2024				16,676	\$2.3246	\$38,765	29,222	\$0.6300	\$18,410
Année laitière				257,539	\$1.9212	\$494,792	464,532	\$0.6300	\$292,656
Marché domestique									
Novembre 2024	612,233	\$14.7954	\$9,058,228	446,632	\$10.7811	\$4,815,180	764,877	\$0.9000	\$688,389
Année laitière	7,176,751	\$13.8913	\$99,694,140	5,148,852	\$10.6302	\$54,733,294	9,118,864	\$0.9000	\$8,206,977

Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$					Totale \$
Novembre 2024	\$107.46	\$9,058,213	\$4,853,936	\$706,796					\$14,618,945
12 Months	\$99.58	\$99,664,953	\$55,213,058	\$8,494,122					\$163,372,134
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL			Totaux Deductions
Novembre 2024	\$3.72	\$0.1015	\$0.0786	\$0.0085	\$0.0016	\$6.34			\$862,309
Année laitière	\$3.77	\$0.1015	\$0.0758	\$0.0085	\$0.0016	\$6.29			\$10,367,044
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	CBI					Camion refusé
Novembre 2024	180,477	0	0	33					0
Année laitière	178,728	0	0	48					0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG			
Novembre 2024	13,604,461	4.5003	3.4141	5.8523	13.7667	2.0591			
12 Months	164,348,546	4.3733	3.3108	5.8701	13.5541	2.0993			

Politique SNG

Valuers actuelles du ratio SNG	Plus value: < 2.00	Ratio du marché: 2.00<>2.20	Valeur nul: > 2.20
---------------------------------------	--------------------	-----------------------------	--------------------



SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov
Plus value	1.93	1.94	1.93	1.94	1.93	1.94	1.95	1.95	1.93	1.93	1.92	1.93
Ratio du marché	2.09	2.09	2.09	2.10	2.10	2.10	2.11	2.11	2.11	2.10	2.09	2.09
Valeur nul	2.28	2.26	2.28	2.25	2.25	2.26	2.26	2.27	2.27	2.27	2.31	2.25
Provincial	2.08	2.09	2.09	2.09	2.09	2.12	2.13	2.14	2.13	2.10	2.06	2.06

Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.
www.milkquality.ca

Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

www.milk2020.ca

Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de 1er décembre 2024
Couverture individuelle mensuelle : 140,94 \$
Couverture familiale mensuelle : 369,74 \$
Demandes, taux, inscriptions :
Emily Murphy 506.850.1643
emilymurphy@gotoinsure.ca
David Scott 506.458.1220
1.800.994.5155

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

506.452.1212

Le Plan de ferme environnemental

Rejoindre: Likhita Potluri
Téléphone:
506.452.8101
506.259.0020
Courriel:
efp-pfe@fermeNBfarm.ca

Tests de composition et de microbiologie

Les tests de composition communiquent avec Jill Hay à l'adresse suivante :
jill.hay@rpc.ca
Les tests microbiologiques contactent Corrie Maston à l'adresse suivante :
corrie.maston@rpc.ca

Parage des sabots

Rejoindre:
E. Duivenvoorden
Téléphone:
506.433.1864
ou Peter Jones
Téléphone:
506.866.0531

Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells
Téléphone:
506.434.2543
Courriel:
Jason.Wells@gnb.ca

Matière Laitière

Tout producteur qui souhaite recevoir un exemplaire du bulletin Matières Laitières par la poste tous les mois doit en faire la demande au bureau de PLNB par courriel nbmilk@nbmilk.org ou par téléphone au 506 432-4330.

Si vous avez des photos qui pourraient être présentées dans de futures affaires de lait s'il vous plaît envoyer un courriel katie.bleakney@nbmilk.org

Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec
David Dykstra
Téléphone cellulaire:
506.434.5755
Courriel :
David.Dykstra@gnb.ca

Links

Développement du secteur de l'élevage
<https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept-renderer.137.203310.4073.html#employees>

Les prix des veaux
<https://www.fpbq.upa.qc.ca/infoprix/BovinReforme/BRInfoPrixHebdo.asp?Langue=A>

Conseil de recherches : Webinaires gratuits
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Commission Canadienne du lait
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

AgriStartNB
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>

RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :

Agropur Transport :
(506) 432-9128

Transport Fisher :
Troy Mason (506) 435-0500

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick :
Veronica McEwen
(506) 432-0092, x24
(anglais seulement)

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB
(506) 432-4330, x2
(français).



RPC HORAIRE DES FÊTES 2024 - 2025

Cher client,

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous aimerions vous informer de notre horaire de vacances 2024 - 2025;

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Jeudi 19 décembre, 14h00

Date limite pour les échantillons d'eau à la demande biochimique en oxygène (DBO et DBOC)
Le service recommence le vendredi 3 janvier

Vendredi 20 décembre, 14h00

Date limite pour tout échantillon périssable (nourriture et cannabis frais) et numération des bactéries hétérotrophes (HPC) dans l'eau

Lundi 23 décembre, 14h00

Date limite pour la soumission d'échantillons de produits laitiers

Mardi 24 décembre, 12h00

Fermeture à midi

Mercredi 25 décembre

Fermé

Jeudi 26 décembre

Fermé

Vendredi 27 décembre

Reprise des heures normales de bureau

Mercredi 1 janvier

Fermé

Bien que nous fassions de notre mieux pour respecter les échéances prévues, pendant cette période des Fêtes, veuillez noter qu'il peut y avoir des délais avec vos résultats (à l'exception de l'eau potable) en fonction du volume d'échantillons reçus pendant cette période. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant notre horaire des fêtes 2024-2025, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **506.452.1212** ou par courriel à info@rpc.ca.

Nous vous souhaitons un temps des fêtes en sécurité, sain et heureux.

RELIABLE. ACCURATE. INNOVATIVE. | FIABLE. PRÉCIS. INNOVANT.



Fredericton: 921 ch College Hill Rd Fredericton NB Canada E3B 6Z9
Moncton: 115A boul Harrisville Blvd Moncton NB Canada E1H 3T3



506.452.1212 / 1.800.563.0844



info@rpc.ca



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT À LA CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LA POLITIQUE LAITIÈRE DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Le secteur laitier à l'heure du changement

Nous vivons une époque d'innovation et de changement constants, tant dans le secteur laitier que dans d'autres domaines. Notre secteur s'est continuellement adapté à l'instabilité mondiale, à l'évolution des politiques publiques tant à l'échelle nationale qu'internationale, à l'évolution des goûts et des préférences des consommateurs et à la nécessité croissante d'intensifier les efforts en matière de durabilité pour atténuer les changements climatiques. Dans ce contexte, les Canadiens ont compris, de manière très concrète, ce que signifie être vulnérable aux problèmes d'approvisionnement et l'importance de la souveraineté alimentaire du Canada, alors que nous nous efforçons de protéger notre sécurité alimentaire et notre autosuffisance nationales.

Joignez-vous à nous du 3 au 6 février 2025 pour échanger sur des questions clés qui affectent notre secteur aujourd'hui et des outils que nous devons utiliser pour réussir et prospérer en période de changement.



**3 au 6 février
2025**



**Le Fairmont Château Laurier,
Ottawa, Ontario**